



COMITE DES FETES DE ST MAURICE LES BROUSSES

Fiche d'inscription 2019/2020

Nom

Choix du cours

Prénom :

Théâtre

Adresse :

Step

Supplément step

Courriel :

Gym

Tel :

Gym + Step

Supplément step

Date de naissance :

Je soussigné(e) autorise les représentants du club à utiliser les photos ou les films, pris dans le cadre des activités du club, dans les publications du club (tout support y compris informatique ou dans le cas d'adhérents mineurs celle de mon fils, de ma fille

Autorisation des parents pour les mineurs :

• Pratique sportive

Je, soussigné(e) en qualité de père, mère, tuteur, autorise le (la) jeune à pratiquer la gym/ le molkky et je dégage la responsabilité de l'association pour tout déplacement (stage, démonstration) auquel il (elle) participera et auquel je ne pourrai l'accompagner.

• Pratique culturelle

Je, soussigné(e) en qualité de père, mère, tuteur, autorise le (la) jeune à pratiquer le théâtre et je dégage la responsabilité de l'association pour tout déplacement (stage, démonstration) auquel il (elle) participera et auquel je ne pourrai l'accompagner.

• Soins

Je, soussigné(e).....en qualité de père, mère, tuteur, autorise le (la) jeune les représentants du club à faire pratiquer tous les soins nécessaires en cas d'accident.

Les autorisations seront valables pour la saison 2019-2020

Pour les différentes autorisations :

Date

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)

Pièces à fournir

- La présente fiche d'inscription complétée et signée
- Certificat médical datant de moins de 3 mois (pour la gymnastique et le Step).
- Le règlement de votre cotisation annuelle (possibilité de payer en 5 fois), les chèques sont à libeller à l'ordre de « Comité des fêtes de St Maurice les Brousses »
- Adhésion personnelle au comité des fêtes : 2 €
 - Théâtre : 140 € - 120 à partir du 2^{ème} enfant
 - Tarif 1 atelier (Gym ou Step (Step non fourni)) : 50€/an - Supplément step : 20€/an
 - Tarif 2 ateliers (Gym et step (Step non fourni)) : 80 € / an : Supplément step : 20€/an
- Les tickets loisirs CAF, Les Chèques vacances, coupons sport ANCV les shake@do et les aides des CE sont acceptés.